

Présidentielles 2017

Pour une vraie politique innovante de l'habitat des personnes âgées

A l'approche de l'élection présidentielle, alors que les quelques propositions concernant l'habitat des personnes âgées se concentrent sur le développement de l'offre d'EHPAD, le collectif « Habiter Autrement » interpelle les candidats et présente des propositions concrètes visant à promouvoir et développer des formes alternatives d'habitat pour le public vieillissant.

Aujourd'hui, pour les personnes âgées, surtout les plus fragilisées, le choix d'habitat se résume soit à rester à son domicile, soit à entrer en établissement. Un choix restreint qui n'est pas aussi libre qu'il n'y paraît, contraint par le niveau de ressources, les besoins, les territoires, la disponibilité des entourages ou des services d'aide à domicile.

Le collectif « Habiter Autrement » qui réunit des militants associatifs et des professionnels de l'habitat ne peut se satisfaire de cette situation. Alors que le souhait de rester à domicile est plébiscité par 8 Français sur 10 (baromètre DREES 2015), 25 % des 85 ans et plus résident en maisons de retraite (rapport DREES 2015). Ces établissements, espaces d'accueil indispensables, demeurent la seule solution quand l'isolement et la vieillesse fragilisent le maintien à domicile.

Face au défi démographique, il est temps d'imaginer de nouveaux lieux de vie adaptés aux besoins et envies d'une population variée.

Cette analyse est d'ailleurs partagée par une majorité de Conseils départementaux qui considèrent que le développement de projet d'habitat accompagné constitue une réponse aux attentes et aux besoins exprimés par les publics (Enquête nationale relative à l'habitat alternatif/inclusif, DGCS, février 2017).

S'appuyant sur une étude¹ (<http://fr.calameo.com/read/002357749de3f0dc456ea>) réalisée auprès de 10 lieux, reflète de la diversité de l'habitat alternatif pour les personnes âgées, le collectif demande aux candidats à l'élection présidentielle de se mobiliser pour que choisir son lieu de vie, adapté à ses aspirations et besoins, soit un droit essentiel à tout âge, et présente des propositions concrètes et innovantes, notamment :

- **Reconnaître le rôle essentiel des formes alternatives d'habitat dans la prévention de la perte d'autonomie et leur utilité sociale.** Elles s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire grâce à une pluralité de financements et une gouvernance participative.

¹ Etude « *Les formes alternatives d'habitat, citoyen, solidaire et accompagné, prenant en compte le vieillissement* », étude financée par la Fondation des petits frères des Pauvres, réalisée auprès de 10 dispositifs/lieux d'habitat alternatif des personnes âgées.

Collectif Habiter Autrement

- **Reconnaître que l'âge peut être un critère prioritaire dans les attributions des logements du parc social**, comme pour le handicap.
- **Autoriser, au niveau national** (et non de façon variable selon les départements), **la possibilité de mettre en commun les moyens ouverts par les aides** (APA - *Allocation Personnalisée d'Autonomie*, PCH - *Prestation de Compensation du Handicap*) pour financer, entre habitants, un service partagé leur redonnant ainsi un **droit à la solidarité**.
- **Mettre en place un dispositif permettant la prise en compte de la coordination et de l'animation de ces lieux comme de l'aide à la personne** (réduction ou crédit d'impôt en temps réel ; reconnaître ce service comme contributif au maintien de l'autonomie et l'intégrer au plan d'aide financée par l'APA).
- **Mobiliser les budgets du logement social pour le financement de l'intégralité de ces nouveaux habitats** (logement et parties communes). Actuellement, les "aides à la pierre" sont attribuées uniquement pour le logement sans prendre en compte les **parties communes** (salle d'activité...) indispensables pour le "vivre ensemble" qui est au cœur de ces nouveaux modèles d'habitat.
- **Mobiliser les acteurs institutionnels** (CNSA, CNAV, MSA, caisses de retraite complémentaire, fondations ...) **pour un soutien et une promotion concertés** aux nouveaux types d'habitats alternatifs : aide au financement des projets et de leur réalisation dans la durée ; réalisation d'une étude d'impact social et économique de ces nouveaux types de lieux de vie.

Le collectif « Habiter Autrement » a été créé en 2012 à l'initiative des petits frères des Pauvres et regroupe des acteurs inter-associatifs promoteurs d'habitat alternatif : *les petits frères des Pauvres, Association Monsieur Vincent, Autonomie Paris Saint-Jacques, Béguinage solidaire, EHPAD de côté/ les pas de côté, Fabrick Autonomie Habitat, Fondation Armée du Salut, GPS de La Lendemain, Habitat et Humanisme, Hal'âge, ISATIS, La Maison des Sages, La Pierre Angulaire, Villages à vivre, Ville de Grenoble et son CCAS, Anne Labit, Maîtresse de conférence en sociologie, université d'Orléans, Cécile Rosenfelder, doctorante ATER, université de Strasbourg.*

Ce collectif a pour objectif d'identifier les points de blocage rencontrés pour la création ou la pérennité de ces projets, proposer des pistes de solutions et contribuer ainsi à une meilleure prise en compte des lieux de vie alternatifs.

Contacts presse

les petits frères des Pauvres

Isabelle Sénécal 01 49 23 14 49

isabelle.senecal@petitsfreresdespauvres.fr